Soixante et onzième session

Point 68 c) de l’ordre du jour

Promotion et protection des droits de l’homme :  
situations relatives aux droits de l’homme et rapports   
des rapporteurs et représentants spéciaux

Lettre datée du 2 décembre 2016, adressée   
au Secrétaire général par le Représentant   
permanent de la République populaire   
démocratique de Corée auprès de l’Organisation   
des Nations Unies

J’ai l’honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des Questions ouvertes adressées à l’Organisation des Nations Unies par l’Institut coréen de recherche sur les droits de l’homme de la République populaire démocratique de Corée le 23 novembre 2016 au sujet d’une « résolution sur la situation des droits de l’homme en République populaire démocratique de Corée » adoptée au forceps par la Troisième Commission lors de la soixante et onzième session de l’Assemblée générale des Nations Unies adoptée le 15 novembre 2016 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et son annexe comme document de l’Assemblée générale au titre du point 68 c) de l’ordre du jour de sa soixante et onzième session et d’envoyer un document comportant les réponses de l’Organisation des Nations Unies auxdites Questions ouvertes à la Mission permanente de la République populaire démocratique de Corée auprès de l’Organisation des Nations Unies.

(*Signé*) **Ja** Song Nam  
L’Ambassadeur  
Représentant permanent

Annexe à la lettre datée du 2 décembre 2016   
adressée au Secrétaire général par le Représentant   
permanent de la République populaire démocratique   
de Corée auprès de l’Organisation des Nations Unies

Sachez quelle est la véritable situation des droits de l’homme   
en République populaire démocratique de Corée, la plus favorable   
dans le monde, et mettez fin immédiatement à cette mesquine   
et dangereuse mascarade

Questions ouvertes à l’ONU

Chauffée à blanc par la fièvre des « sanctions » contre la République populaire démocratique de Corée qui s’est emparée des forces hostiles sous la houlette des États-Unis et leurs mesquines et dangereuses mascarades, la Troisième Commission, lors de la soixante et onzième session de l’Assemblée générale des Nations Unies a adopté au forceps, le 15 novembre, une « résolution sur la situation des droits de l’homme en République populaire démocratique de Corée ».

Le fait que les États-Unis, certains pays de l’Union européenne à leur remorque, les réactionnaires japonais et la racaille de même acabit, aient adopté une nouvelle « résolution sur la situation des droits de l’homme en République populaire démocratique de Corée » qui, prétendant « établie la responsabilité des dirigeants du pays du chef de violations des droits de l’homme », parle de « grave préoccupation face au développement d’un armement nucléaire et de missiles au mépris des conditions de vie du peuple » et de « violation des droits des travailleurs envoyés à l’étranger », est une atteinte impardonnable à la souveraineté de la République populaire démocratique de Corée et un acte alarmant de terrorisme d’État visant à renverser son système.

En particulier, l’insulte ainsi faite à l’Organisation des Nations Unies est une cruelle entorse à la dignité suprême de la République populaire démocratique de Corée, dans laquelle tous, les forces armées et le peuple, voient la somme de leur vie, de leur destin et de leur avenir. Il s’agit là d’un acte de provocation caractérisée qui mérite un ferme et impitoyable châtiment.

Il est une fois de plus constant que l’Organisation des Nations Unies, organisation internationale ayant pour devoir de respecter par tous les moyens possibles la souveraineté et les intérêts des pays et des nations, a perdu tout sens de la justice internationale, de l’impartialité et de l’objectivité, étant ravalée au rang d’instrument au service de l’autoritarisme et de l’arbitraire des forces hostiles infâmes menées par les États-Unis.

À l’Organisation des Nations Unies nous posons les questions suivantes :

A-t-elle jamais fait le moindre effort pour connaître la vérité avant de débattre bon gré mal gré de la « question des droits de l’homme en République populaire démocratique de Corée », qu’elle évacue grotesquement en tordant outrageusement le cou à la vérité?

Scandalisés par le comportement déraisonnable de l’ONU qui a adopté cette « résolution » prétentieuse sans s’être une seule fois rendue dans le pays concerné, s’immisçant ainsi dans les affaires intérieures d’un État souverain et digne à l’instigation des forces hostiles à celui-ci, étant totalement dénuée de la décence que l’on est en droit d’attendre de toute organisation internationale sérieuse, nous lui demandons ce qui suit :

1. L’ONU connaît-elle les réalités édifiantes de la République populaire démocratique de Corée, où les masses ouvrières ordinaires, maîtres de la société, exercent authentiquement leurs droits politiques, critère fondamental des droits de l’homme?

Le critère fondamental des droits de l’homme réside dans les droits politiques.

Les droits propres à l’homme, être social, trouvent à s’exprimer le plus clairement dans sa vie politique.

En République populaire démocratique de Corée, chacun participe, sur un pied d’égalité, à la vie politique de l’État, notamment aux élections aux organes du pouvoir, et réalise ses vœux et aspirations en adhérant à tel parti politique ou telle organisation sociale selon ses opinions et ses attentes.

Que les ouvriers, paysans et travailleurs intellectuels ordinaires discutent des affaires politiques de l’État en qualité de députés à l’Assemblée populaire suprême et se livrent en toute liberté à des activités sociopolitiques selon leurs talents, est une réalité de la vie de tous les jours en République populaire démocratique de Corée.

Cette réalité de rêve est au-delà de ce que l’on peut imaginer aux États-Unis et dans d’autres pays capitalistes, où l’argent est devenu la condition *sine qua non* de toute participation à la vie politique et où sans argent nul ne peut jouir des droits politiques les plus élémentaires.

L’ONU doit arracher le masque de « modèle des droits de l’homme » et de « monde libre » derrière lequel les États-Unis se cachent pour en découvrir le vrai visage.

Dans son livre *Running for Governor*, un auteur américain a pu traiter les candidats au poste de gouverneur de « voleurs », de « bandits », d’« escrocs », de « sacs à vin » et d’« imposteurs ». Un centre de recherche sur le financement des campagnes électorales a déploré que « les candidats aux élections présidentielles ne sont pas sans rappeler des braqueurs de banque ».

La Radio populaire centrale de Chine, critiquant la foire d’empoigne des dernières élections présidentielles américaines, a révélé que l’on avait englouti plus de 6 milliards de dollars dans les campagnes cette année, la facture ayant été de 2 milliards lors des précédentes élections.

On sait qu’aux États-Unis il faut dépenser 2 millions de dollars pour être élu sénateur et 10 millions pour être réélu.

Par conséquent, une poignée de nantis et de privilégiés tiennent l’État sous leur emprise, les politiques de l’État étant au service de leurs seuls intérêts, cependant que la majorité absolue des gens ordinaires, sans droits et sans argent, ne peuvent exercer les droits politiques les plus élémentaires et sont les laissés-pour-compte de la société.

Comme ces phénomènes peuvent s’observer au cœur de la ville de New York, où se trouve le Siège de l’ONU, celle-ci en est mieux informée que quiconque. Mais comme elle garde un silence absolu sur ces tristes réalités et cherche querelle à la République populaire démocratique de Corée à propos de la situation des droits de l’homme, sans avoir jamais foulé le sol nord-coréen, force nous est de nous demander si l’ONU est bien en quête de « justice internationale au service des droits de l’homme ».

Non sans dignité et fierté, nous disons au monde entier : il n’y a pas de meilleur pays dans le monde que le nôtre, où les droits politiques véritables des masses laborieuses sont pleinement épanouis.

Si l’ONU était vraiment soucieuse des droits de l’homme, la bienséance la conduirait à s’intéresser à la réalité vécue en République populaire démocratique de Corée, à en faire l’éloge et à encourager les autres pays à suivre son exemple.

Or, en fermant les yeux sur la réalité éclatante de la République populaire démocratique de Corée et en adoptant une « résolution » grotesque, tissu d’invectives alléguant quelque « politique de la terreur » et « répression pour des motifs politiques », l’ONU a terni son image. Quelle honte de voir que cette vomissure d’injures est le fait du rebut de l’humanité en mal de survie qui s’est enfui dans une société aussi pestilentielle que la Corée du Sud après avoir commis des crimes inexpiés contre leur patrie et leurs compatriotes!

Nous saisissons cette occasion pour préciser une fois de plus qu’en République populaire démocratique de Corée, les droits de l’homme sont indubitablement garantis par la dictature démocratique du peuple.

Pour protéger la population, il est tout à fait légitime que force reste à la loi face aux éléments hostiles de l’intérieur ou de l’extérieur, qui violent les droits des masses laborieuses, à ceux qui commettent ouvertement ou secrètement des actes répréhensibles dans le dessein de saper les fondements de la vie du peuple, aux fauteurs d’actes de violence qui remettent en cause la stabilité sociale et à tout autre ennemi du peuple.

Si se montrer clément même envers ceux qui trahissent leur patrie et défient son système, c’est « garantir » les droits de l’homme, alors les États-Unis, avant tout autre pays, doivent libérer les innombrables détenus de leurs prisons et autres centres de détention.

L’ONU sait pertinemment qu’en déformant en toute malveillance la situation des droits de l’homme en République populaire démocratique de Corée et en l’accusant à tort de « tyrannie » et de « violation des droits de l’homme », elle commet elle-même un crime des plus inqualifiables contre les droits de toute la population d’un État souverain et digne.

1. L’ONU connaît-elle la situation réelle de la République populaire démocratique de Corée, où les intérêts du peuple priment tout et où tout est fait pour améliorer le niveau de vie de la population en dépit des sanctions et pressions persistantes des États-Unis et d’autres forces hostiles?

Dans la récente « résolution sur la situation des droits de l’homme en République populaire démocratique de Corée », voulant en justifier le caractère inique, l’ONU prétend que la République populaire démocratique de Corée développe uniquement son armement nucléaire et ses missiles, au mépris des conditions de vie du peuple, se disant « vivement préoccupée ».

Nous ne pouvons qu’être atterrés par la thèse floue et étriquée qui est celle de l’ONU, organisation internationale soi-disant la plus noble.

La République populaire démocratique de Corée n’a jamais varié dans le choix politique qu’elle a fait d’accorder la plus grande importance aux moyens d’existence de son peuple, d’améliorer son niveau de vie matérielle, de favoriser son épanouissement culturel et de pourvoir à son bonheur.

Faut-il énumérer tous les récits légendaires suscités par le choix de principe qu’il a fait de privilégier, respecter et aimer son peuple?

Il suffira d’un exemple pour montrer ce qu’est la réalité de la République populaire démocratique de Corée : cette année de nouvelles rues et de nouveaux villages de style socialiste ont vu le jour en tout juste deux mois dans le nord du pays qui avait été ravagée par une catastrophe naturelle sans précédent.

Construire ces rues et villages dans la ville et les cinq comtés dévastés de la pointe nord du pays, en un rien de temps et ce malgré les sanctions et le blocus odieux imposés par les États-Unis et d’autres forces hostiles, était une tâche ardue exigeant davantage qu’un courage ordinaire.

Toutefois, la volonté du chef suprême Kim Jong Un était que les intérêts du peuple priment toutes les affaires intérieures, les habitants des zones sinistrées ne devant pas souffrir de cette épreuve même s’il fallait consacrer toute la richesse du pays à cette entreprise. En réponse à son appel, les forces armées et le peuple tout entier ont accompli un miracle en transformant un malheur en bénédiction à une vitesse époustouflante en cette ère Mallima.

On ne pourrait ni imiter pareille prouesse, ni en rêver dans les sociétés capitalistes de l’argent-roi.

Chaque fois qu’on lui rappelle le tragique naufrage du *Sewol*, dans lequel des centaines de jeunes gens ont péri, le peuple sud-coréen se réveille en sursaut, même à minuit, et pleure. Ces deux événements mettent en lumière la totale dissemblance de situation entre la Corée du Nord et la Corée du Sud en matière de droits de l’homme.

Lorsque les enfants, tombés dans l’eau froide, ont crié au secours, personne n’a tenté de les sauver de la noyade. Pendant ce temps, la Présidente sud-coréenne Park Geun Hye aurait été placée sous anesthésie pendant sept heures pour se faire enlever les rides du visage. La rumeur s’étant vérifiée, le monde en sera sidéré.

Tandis que le pouvoir est entre les mains de personnes aussi insensibles, diverses calamités comme le syndrome respiratoire du Moyen-Orient ou le virus Zika s’abattent constamment sur la Corée du Sud; alors le peuple inquiet se demande : si chaque jour ne nous apporte que des mauvaises nouvelles, où est-on donc en sécurité dans ce pays?

Il est scandaleux que les auteurs de violations des droits de l’homme qui méritent un châtiment divin parlent de « problème des droits de l’homme » en République populaire démocratique de Corée, pays qu’une bienveillante attention a transformé en un magnifique jardin où fleurissent les droits de l’homme, et c’est une honte que l’ONU s’aligne sur la clique des fantoches, en se faisant l’écho de leurs récriminations ordurières.

La République populaire démocratique de Corée renforce son armement nucléaire qualitativement et quantitativement afin de défendre les fondements du bonheur du peuple, édifié au prix de son sang et de sa sueur, et ses droits authentiques.

Au siècle dernier, n’ayant pas les moyens militaires de se défendre, la nation coréenne a été soumise pendant 40 ans à l’esclavage colonial par un pays insulaire. Elle garde encore vivace dans son cœur le souvenir amer de cette tragédie.

Pire encore, les États-Unis guettent avec impatience l’occasion de procéder à une frappe nucléaire préventive contre la République populaire démocratique de Corée pour réaliser leurs visées hégémoniques en Asie du Nord-Est, et les laquais pro-japonais de Corée du Sud qui ont fidèlement servi les Japonais, et leurs descendants, devenus des laquais pro-américains, entreprennent des actions téméraires pour envahir la République populaire démocratique de Corée. Face à cette réalité, il est bien naturel que celle-ci renforce sa juste capacité de légitime défense, y compris par l’arme nucléaire, pour défendre le destin du pays et de la nation et les droits authentiques de son peuple, et nul ne peut lui en faire le reproche.

Si la République populaire démocratique de Corée avait été dépourvue de force de dissuasion nucléaire, une guerre nucléaire aurait déjà éclaté dans la péninsule coréenne, le droit à l’existence de la nation coréenne aurait été anéanti et des réactions en chaîne auraient sans doute conduit à une troisième guerre mondiale. L’ONU peut-elle le nier?

L’ONU doit prêter attention à la déclaration du Parti des travailleurs de Corée selon laquelle les différents types de têtes nucléaires, petites, légères et diversifiées, et les missiles balistiques à forte capacité de frappe, nés de sa volonté de promouvoir en parallèle l’essor économique et la constitution de forces nucléaires, sont également nécessaires pour défendre son peuple précieux, et elle doit appréhender différemment les droits de l’homme dans leur authenticité.

1. L’ONU sait-elle qu’en réalité la République populaire démocratique de Corée garantit largement et pourvoit à l’exercice de droits humains authentiques dont les droits à l’éducation, à la santé et au travail?

La République populaire démocratique de Corée s’emploie avec persévérance à protéger et à promouvoir de façon systématique les droits des masses populaires qui relèvent de sa responsabilité.

Les habitants de la République populaire démocratique de Corée jouissent tous pleinement des avantages résultant des politiques généreuses et à visage humain comme la totale gratuité des soins médicaux et d’un enseignement ouvert à tous, et exercent leurs droits authentiques dans tous les domaines de la vie sociale.

L’administration et les politiques dont s’est dotée la République populaire démocratique de Corée garantissent sans doute le droit à l’éducation mieux que toutes autres dans le monde.

La République populaire démocratique de Corée qui, il y a des décennies, a institué un système universel d’enseignement obligatoire et gratuit considéré comme le meilleur de la planète, suscite aujourd’hui l’admiration du monde entier en tant que haut lieu du savoir. S’étant donnée pour ambition de développer les compétences de sa population dans les domaines scientifique et technique, elle dispense à tous ses citoyens, notamment les travailleurs et les agriculteurs, une formation, le but étant d’en faire des travailleurs intelligents, dotés de qualifications de niveau universitaire et capables de contribuer à l’essor des sciences et de la technologie.

Voyant dans l’éducation une entreprise patriotique susceptible de contribuer durablement à la prospérité du pays, la République populaire démocratique de Corée a institué un enseignement obligatoire universel de 12 ans, en organisant un nouveau cycle supérieur de l’enseignement secondaire général, même si, faute de moyens, la science et la technologie modernes doivent parfois être enseignées à distance. Nombre d’étrangers témoins de cette réalité insolite ont exprimé leur admiration en ces termes : « Grâce à son système éducatif de pointe, la République populaire démocratique de Corée aura tôt fait d’atteindre le statut de pays socialiste avancé ».

Ce sont là des acquis peu concevables dans les pays capitalistes, où l’éducation, qui revêt un caractère sacré, n’est plus depuis belle lurette qu’un simple produit de marketing et où les universités censées élever l’individu, ne sont plus que des moyens de gagner de l’argent. Ainsi, dans la Corée du Sud corrompue, les enfants des riches et des puissants jouissent de tous les privilèges et peuvent s’inscrire à des cours taillés sur mesure à leur intention.

En République populaire démocratique de Corée, nul n’a de souci à se faire pour ses soins médicaux ni pour son travail, chacun menant une vie saine et heureuse, jouissant ainsi des avantages résultant de la politique de soins de santé gratuits et accessibles à tous.

Quiconque juge objectivement la République populaire démocratique de Corée reconnaîtra que c’est le seul pays à s’être doté de longue date d’un système de santé à visage humain, axé sur la médecine préventive, qui offre des services médicaux gratuits.

Chaque district, ville et province est doté d’hôpitaux et de dispensaires parfaitement équipés qui veillent à la santé et au bien-être de la population et dont le personnel de santé est prêt à tous les sacrifices au service de ses patients, des agents de santé effectuant des visites à domicile.

Ces dernières années, des hôpitaux spécialisés, des sanatoriums et des camps de vacances entièrement équipés d’installations médicales ultramodernes, comme l’hôpital pour enfants d’OKryu ainsi que l’hôpital ophtalmique et l’hôpital dentaire de Ruons, ont ouvert leurs portes dans toutes les régions du pays, contribuant ainsi à améliorer l’état de santé du citoyen ordinaire. Peut-on comparer cet état de choses à la réalité cruelle et terrifiante du monde capitaliste où c’est l’argent qui décide du sort de la vie précieuse de l’être humain?

Aux États-Unis, le coût d’une journée d’hôpital s’élève à 5 760 dollars, celui de l’analyse de sang à 150 dollars, celui d’un test expérimental à plus de 170 dollars, celui d’une échographie à 557 dollars, l’analyse de structure biologique coûtant 223 dollars.

En Corée du Sud, un bilan médical complet coûte de 100 à 400 dollars et une journée d’hôpital, de 100 à 300 dollars à Séoul. Résultat : pour 20 % du total des ménages, toute visite à l’hôpital est entièrement exclue.

Aux canailles obnubilées par la « question des droits de l’homme » en République populaire démocratique de Corée, nous donnons le conseil suivant : si vous avez trop honte de vous rendre dans notre pays à cause du crime que vous avez commis, parlez à ceux qui, l’ayant fait, ont pu constater en personne l’état idyllique du système de soins médicaux gratuits.

Vous maudissant d’avoir jusqu’ici insulté un pays paradisiaque en le qualifiant d’enfer, vous vous sentirez incapable de résister à l’envie de vous suicider.

Les États-Unis et d’autres forces hostiles font de nouveau tout un tintamarre, lançant de viles allégations contre notre pays qu’ils accusent de recourir au « travail forcé » et « d’exploiter les travailleurs à l’étranger », alors même que les faits édifiants de caractère révolutionnaire qui se produisent chaque jour en République populaire démocratique de Corée viennent mettre complètement à nu la véritable nature de l’escroquerie que représente l’opération « droits de l’homme en RPDC ».

Dans notre pays, qui ne connaît pas le chômage alors que 12,8 millions de chômeurs errent dans les rues des États-Unis, il est impensable de trouver des travailleurs qui, voués au triste sort du travail à temps partiel, organisent manifestations et rassemblements pour s’insurger contre des politiques antipopulaires qui, à l’instar de celles adoptées par la Corée du Sud, se traduisent par la précarité des conditions de travail, des licenciements forcés et des réductions de salaire.

Les travailleurs de la République populaire démocratique de Corée ont une vie professionnelle intéressante et heureuse, étant libres de travailler autant qu’ils le souhaitent et de se consacrer pleinement et avec autant d’enthousiasme que de créativité à leur tâche.

Les citoyens de la République populaire démocratique de Corée qui travaillent à l’étranger et ont ainsi l’honneur de contribuer à la prospérité de leur patrie, vivent eux aussi dans l’abondance et sont si bien rémunérés qu’ils n’ont aucun souci à se faire pour leurs familles restées au pays.

Quiconque aimerait savoir pourquoi les chants et rires des jeunes orphelins résonnent si fort et pourquoi les personnes âgées demeurées sans enfants mènent une existence si heureuse et si confortable dans notre pays, ferait bien de se rendre dans les pouponnières, orphelinats, écoles primaires et secondaires pour orphelins et maisons de repos, qui font l’objet de tous les soins.

Les rues animées des pays capitalistes où les 1 % de la population qui appartiennent à la classe privilégiée mènent une existence luxueuse et dissipée sous les feux des néons, alors que les 99 % restants sont des travailleurs vivant dans l’ombre et en deçà du seuil de pauvreté, ne sauraient être regardées comme le symbole des droits de l’homme ni comme le critère à l’aune duquel l’on peut mesurer le respect de ces droits.

Sachez que le système socialiste de type coréen qui est centré sur les masses, idéal pour l’humanité, a donné naissance à un paradis terrestre adossé à des valeurs bien supérieures aux règles de charité enseignées par Jésus Christ dont l’Occident fait tant l’éloge, à l’égalité prônée par Mahomet, à la miséricorde prêchée par Sakyamuni et au régime de gouvernement bienveillant préconisé par Confucius, tous pris ensemble.

1. L’ONU a-t-elle conscience qu’en osant attaquer et calomnier la République populaire démocratique de Corée dans sa suprême dignité elle commet un impardonnable acte de provocation caractérisée contre notre armée et notre peuple, qui appelle des représailles et un châtiment impitoyables?

Notre pays et notre terre sont à vif.

Nul ne peut prédire quand et où leur colère éclatera contre les sources du mal.

Tous les militaires et toute la population bouillonnent de rage face à la témérité sans limite dont font montre les forces impies et hostiles qui ont tenté de nier les liens de parenté entre notre leader et son peuple qui partagent un même destin et de semer la division en allant jusqu’à remettre en question la dignité suprême du pays.

Les forces hostiles qui se déchaînent contre la République populaire démocratique de Corée doivent clairement prendre conscience du caractère sacré de la dignité suprême de ce pays que l’armée et le peuple chérissent plus que leur vie.

La direction suprême du pays représente la vie, le destin et le futur de l’armée et de la population et est un astre que nul n’ose pointer du doigt.

Le dirigeant suprême, conforté par l’amour fervent et sans précédent que lui voue le peuple œuvre nuit et jour avec abnégation et dévouement au bonheur de celui-ci qui le considère comme un père et ne lui veut que du bien, même lorsqu’il est touché par de grandes catastrophes et réduit en cendres par de violents incendies. L’ONU ne doit pas se méprendre sur la loyauté de l’armée et du peuple de la République populaire démocratique de Corée.

En dépit de son attitude arbitraire, suffisante et vindicative et malgré ses préjugés, son étroitesse d’esprit et sa partialité, l’ONU, qui est sous la coupe des États-Unis, doit savoir que la République populaire démocratique de Corée n’est pas un pays du Moyen-Orient ou d’Afrique.

La République populaire démocratique trouve amusante l’adoption au forceps d’un texte tendancieux et peu crédible comme la « résolution sur les droits de l’homme » dans lequel elle voit une tentative de la dernière heure de la part des États-Unis, Empire du mal, et de leurs vassaux, qui sont terrassés par la politique de Songun de la Corée, puissance nucléaire majeure d’Orient et paradis du peuple.

Si les États-Unis et leurs vassaux se souciaient réellement de la « question des droits de l’homme » en République populaire démocratique de Corée, ils devraient, non pas chercher des prétextes pour déclencher un conflit nucléaire, en utilisant les nombreux satellites espions en orbite au-dessus de la péninsule coréenne, mais constater les réalisations remarquables de notre pays qui abrite une société idéale pour l’homme.

Nous conseillons à tout Membre de l’Organisation des Nations unies sincèrement épris de justice et de vérité de venir en République populaire démocratique de Corée pour y prendre acte de la véritable situation des droits de l’homme dans le pays.

À moins d’être dépourvu de toute intelligence et de tout jugement, quiconque le ferait éprouvera de la honte pour s’être prêté à l’adoption au forceps d’une « résolution » dirigée contre la République populaire démocratique de Corée, pays exemplairement respectueux des droits humains authentiques, que l’on accuse bruyamment de « tyrannie » et de « violation des droits de l’homme ».

Il leur faut renoncer à leurs tentatives stupides et cesser de traîner dans la boue la République populaire démocratique de Corée en alléguant des faits forgés de toutes pièces.

Si l’ONU tient réellement à rester en vie et conserver sa raison d’être en tant qu’organisation internationale impartiale, elle doit rapporter toutes les mesures déraisonnables qu’elle a prises jusqu’ici et ne pas accepter d’être ravalée au rang d’instrument au service de desseins de type mafieux ourdis contre la République populaire démocratique de Corée par les États-Unis et leurs vassaux sous prétexte de « protéger » les droits de l’homme.

Au lieu de perdre du temps à ressasser le slogan usé jusqu’à la corde de « la question des droits de l’homme en République populaire démocratique de Corée », l’ONU serait bien avisée d’agir en toute discrétion, en appréhendant sereinement la nouvelle position stratégique de notre pays ainsi que l’air du temps.

L’ONU ne doit pas éluder les questions qui précèdent.

L’Institut coréen de recherche sur les droits de l’homme  
Le 23 novembre 2016  
Pyongyang